

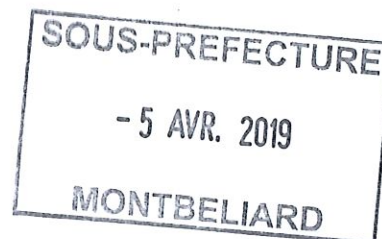
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : BAVANS  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

N° 10/2019

Nos réf. : AT/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Tampon Sous-préfecture



**DATE DE CONVOCATION :**

06/03/2019

**DATE D’AFFICHAGE :**

14/03/2019

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

*En exercice : 27*  
*Présents : 18*  
*Votants : 24*  
*Ayant donné procuration : 6*  
*Absents excusés : 1*  
*Absents : 2*  
*Exclus : 0*

**OBJET :**

*Subventions / Couverture  
 terrain de tennis  
 Quartier Bel-Air*

**RÉSULTAT DU VOTE :**

- *Pour : 18*  
 - *Contre : 0*  
 - *Abstentions : 6*

L’an deux mil dix neuf le quatorze mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de **Madame Agnès TRAVERSIER, Maire**

*Étaient présents :* TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, LIPSKI Jean-Pierre, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, ADDE Patrick, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCETTI Élisabeth (arrivée à 20h25), LOUYS Jean-Pierre (arrivé à 20h05), HERGAS Jasminska.

*Était représentée :* BORNE Aurélien, LALLAOUA Nora, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, PLANÇON Aurélie, MÉRAUX Jocelyne.

*Procuration donnée :* BORNE Aurélien a donné procuration à DURY Bernard, LALLAOUA Nora a donné procuration à JELIC Céline, NOIROT Catherine a donné procuration à ATAR Nathalie, SEGAUD Grégoire a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, PLANÇON Aurélie a donné procuration à GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne a donné procuration à RADREAU Sophie.

*Absente excusée :* DELMARRE Véronique,  
*Absents :* MORANDINI-HENRICI Séverine, GORGULU Alpay.

Madame Céline JELIC est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal de Bavans, sur proposition de Madame le Maire,  
**par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE, 6 abstentions :**

- sollicite la participation de l’État au titre des fonds DETR,
- sollicite la participation du Conseil Départemental,
- sollicite la participation du Conseil Régional,
- sollicite la participation de la Fédération Française de Tennis,
- s’engage à réaliser et à financer des travaux concernant **la couverture d’un terrain de tennis sur le quartier Bel-Air** dont le montant s’élève à 370 950.00 € HT soit 445 140.00 € TTC,

- se prononce sur le plan de financement prévisionnel suivant (montants en € TTC) :

▪ Fonds propres de la commune en fonction des participations attendues :	204 022.50 €
▪ Subvention DETR (État) de 30% :	111 285.00 €
▪ Subvention Département de 10% :	37 095.00 €
▪ Subvention Région de 15% :	55 642.50 €
▪ Subvention Fédération Française de Tennis de 10% :	37 095.00 €

- sollicite en conséquence le soutien financier des partenaires susnommés,  
- s'engage à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification des décisions attributives de subventions.

Fait et délibéré à Bavans, le 14/03/2019  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Transmise à la Préfecture le 14/03/2019  
Publiée le 14/03/2019.....  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire